

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE DOMENE

Bulletin d'inscription VIDE GRENIER du **4 octobre 2026**

A la salle de l'Escapade – place Stalingrad à DOMENE (38420)

PERSONNE PHYSIQUE

Je soussigné(e)

NOM

Prénom

Né(e) le

A

Département

Adresse

Code Postal

Commune

Tel

Mail

N° pièce identité

Délivré(e) le

Par

Déclare sur l'honneur

* Ne pas être commerçant

* Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du code de commerce)

* Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile
(article R321-9 du code pénal)

☒ Réservation de table d'une longueur de 1.50 mètres **10,00 €**
(table(s) et chaise(s) fournies(s))

☒ Ci-joint le règlement de € (à l'ordre des donneurs de sangs bénévoles de Domène)

Inscription et règlement à adresser au plus tard le **25 septembre 2026** à

**Michèle DENOLLY – 7 chemin de l'Oisans
Lotissement le Champ Fleuri – 38190 VILLARD-BONNOT**

Fait à

Le

Signature

Cette attestation sera jointe au registre et remise à La Mairie de la Commune d'Organisation
Association Loi 1901



RÈGLEMENT DU VIDE GRENIER

- Les exposants s'engagent à respecter la plage horaire : de **7h00/ 7h30 à 16h00.**
Le fait d'être admis à participer au vide grenier entraîne l'obligation d'occuper le stand jusqu'à la clôture de la manifestation. Toute personne dérogeant à cette règle ne sera pas acceptée les années suivantes.
- **L'accueil des exposants se fera à partir de 7 h 00**
- Tout emplacement non occupé à 8h00 ne sera plus réservé et pourra être attribué à d'autres exposants par l'organisateur, sans possibilité de remboursement.
- Les tables et les chaises sont fournies
- Les exposants ne doivent pas modifier la disposition des emplacements. Seules, les organisateurs seront habilités à le faire. En aucun cas la (les) table(s) attribué(es) ne peut (vent) s'étendre au-delà de la place autorisée et dépasser dans les allées, ceci afin de respecter la sécurité.
- **Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée du dossier.** Tout dossier incomplet et non accompagné du chèque de paiement sera considéré comme nul. Un mail de confirmation vous sera envoyé si votre inscription est validée.
- Afin de respecter les règles d'hygiène, les vêtements en vente doivent être lavés
- **Tarif emplacement : 10 € la table : 1,50 m (chèque à l'ordre des Donneurs de Sang Bénévoles de Domène)**
- Les dossiers sont à envoyer au plus tard le Vendredi 25 septembre 2026

Michèle DENOLLY
7 Chemin de l'Oisans - Lotissement Le Champ Fleuri
38190 VILLARD-BONNOT

Le Bureau des Donneurs de Sang

Association Loi 1901

